

RENOUVELLEMENT DE CARTE PROFESSIONNELLE

Liste des pièces justificatives

Formulaire

- Formulaire cerfa n° 15312*01

Pièces relatives au titulaire de la carte professionnelle

- Copie de la pièce d'identité
- Copie de la carte professionnelle actuellement en cours de validité
- Extrait Kbis en original de moins de 1 mois
- Pour une société : copie des statuts et copie de la pièce d'identité en cours de validité des associés détenant au moins 25% des parts
- Attestation de garantie financière pour l'année en cours * ou attestation sur l'honneur du titulaire qu'il ne reçoit ni détient directement ou indirectement, à l'occasion de tout ou partie des activités pour lesquelles la carte est demandée, aucun fonds, effet ou valeur (cadre n°13 du formulaire)
- Attestation d'assurance pour l'année en cours contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle *
- Pour toute carte expirant entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 : copie de l'attestation de formation d'une durée de 14 heures. La formation devra être suivie entre le 1er avril 2014 et la date d'échéance de la carte
- Pour une carte expirant entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018 : copie de l'attestation de formation d'une durée de 28 heures. La formation devra être suivie entre le 1er janvier 2015 et la date d'échéance de la carte

**Les attestations doivent porter la mention des activités concernées, les attestations d'assurance délivrées sous condition de paiement de la prime sont valables*

L'ancienne carte professionnelle sera restituée à la CCI par le titulaire lors de la réception de la nouvelle carte.

Redevance pour l'instruction et la délivrance de la nouvelle carte

- 120€ (règlement par chèque à l'ordre de la CCI des Landes)